

Réunion du 23 novembre 2004 (ADAE)

Le compte rendu en question a été rédigé par l'ADAE et sous-tend une stratégie "centralisée" qui n'est pas nécessairement ce qui est attendu par les citoyens, les collectivités territoriales et les professionnels. Ce site développera prochainement l'ensemble des problématiques que ces questions posent.

"Une réunion s'est tenue le 23 novembre à l'ADAE à laquelle les représentants de l'ADeP ont participé. Les présents étaient :

Noms des Participants	Société / organisme
BARY François-Xavier	Real Not (Conseil supérieur du Notariat)
BORDIER Jérôme	CDC/FAST
COLAS Sylvie	ADAE
DESCHAMPS Myriam	MAGNUS
KUHN Francis	ADeP
MAZET Jeannine	INSEE
PINTARIC Pierre	ADeP
RODET Michel	ARPEGE
SIEGWALD Francis	ADAE
SOUHARD Pascal	ADAE
VINOT François	INSEE
VRIGNAUD Philippe	ADAE
WISKIRSKI André	CAP Gemini
YIGIT Nuri	Ministère de la Justice
ZUSSY Christophe	LOGITUD

Deux questions principales figuraient à l'ordre du jour :

- Le modèle proposé par l'ADAE et son intégration avec la démarche Adèle
- Le débat qui a suivi et les "conclusions"

Philippe Vrignaud a rappelé le projet référencé sur la fiche Adèle 25 – Etat civil. Dans un premier temps, la dématérialisation de l'Etat civil permettra au citoyen de demander en ligne une copie ou un extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès. Dans un deuxième temps, cette dématérialisation sera de nature à favoriser les échanges entre services publics afin de permettre à une administration d'obtenir directement des informations sur l'état civil d'un usager auprès d'une autre administration. Le marché relatif à ce projet vient d'être notifié.

Le modèle proposé et son intégration avec la démarche Adèle

Sylvie Colas a présenté la proposition de démarche d'analyse à partir d'un exemple restreint de demande d'acte de naissance. Cette démarche d'analyse a pour but d'identifier, modéliser et factoriser les éléments communs réutilisables d'une application. Ces éléments communs sont des composants (structures d'information) ou des processus transverses. Une fois défini, chaque élément commun est recherché dans les services de publication des référentiels. S'il n'existe pas dans ces services, il est soumis pour validation afin d'y être déposé.

La démarche de modélisation et le service de publication ont pour objectif de faciliter la gestion d'un patrimoine commun et de faciliter l'intégration des services.

La démarche repose sur les résultats d'une modélisation UML (Unified Modeling Language) des différentes phases de l'analyse.

La définition du contexte, l'identification des acteurs et des fonctions (cas d'utilisation) sont représentés dans le diagramme de cas d'utilisation.

Les activités et les flux d'informations échangés entre les acteurs sont identifiés lors de l'étude du diagramme d'activité de chaque cas d'utilisation.

Les processus (transverses) sont identifiés lors de l'étude du diagramme de séquence de chaque cas d'utilisation.

Les informations des flux échangés sont modélisées dans le cadre global du système d'information par un diagramme de classes, appelé diagramme de classes système. Ce diagramme est stable et indépendant de la technologie employée et répertorie toutes les classes d'objets du système, leurs attributs et leurs opérations. Ce diagramme sert de base à la spécification des différents flux d'informations échangés.

Chaque flux est modélisé par un diagramme de classes message dérivé du diagramme de classes système. Des règles de transformation permettent d'opérer cette dérivation.

Au terme de cette phase de modélisation en UML:

- des classes sont identifiées éléments communs réutilisables comme les classes *Personne*, *Adresse*, *Organisation* etc. ainsi que des processus transverses comme "Afficher page d'accueil", "Confirmer et envoyer la demande";
- les spécifications obtenues sont indépendantes de la plate-forme de mise en œuvre et évoluent seulement en fonction des besoins fonctionnels; ces spécifications sont par la suite transformées en modèles spécifiques à la plate-forme ou au format d'échange choisi (XML, EDIFACT, etc.).

Le schéma XML de chaque flux d'information échangé est le résultat de la transformation du diagramme de classes message de ce flux.

Des éléments XML sont identifiés éléments communs réutilisables ou composants communs comme l'élément "Personne", "NomFamille", "AdresseGéopostale" (remarque: la notion de brique de base et d'agrégation des éléments communs n'a pas été abordée lors de la présentation).

Une fois définis, les composants et processus sont recherchés dans le service de publication des référentiels (actuellement le répertoire des schémas XML de l'administration). Ce service de publication va prochainement évoluer afin de mettre à disposition, dans le cadre de l'analyse d'une application, une gamme très large d'éléments communs tels que des classes UML, des processus transverses, des schémas XML incluant également les listes de codes définies par une nomenclature et des guides de mise en œuvre de ces éléments. Ce service devrait être opérationnel et accessible via internet au premier trimestre 2005 (projet Adèle 124 : annuaire de ressources numériques Antalia).

Si un élément commun, comme un schéma XML, n'est pas présent dans le référentiel, le contributeur a la possibilité de déposer son schéma dans ce référentiel. Dans ce cas, il lui est demandé de fournir les spécifications UML accompagnant ce schéma ou tout document décrivant le contexte, les acteurs, les fonctions et le flux échangé. Les règles d'expertise des schémas sont en cours d'élaboration. Le référentiel sera enrichi au fur et à mesure des contributions.

L'ADAE a reçu la contribution du Conseil Supérieur du Notariat et de l'Association des Maires de France pour les flux concernant les demandes de copies ou d'extraits d'actes d'Etat civil adressés par les notaires aux collectivités locales et les réponses. La contribution regroupe les schémas XML représentant l'Individu et les différentes briques de données des demandes et des réponses, ainsi que les spécifications décrivant le contexte, les acteurs, les fonctions et les flux.

L'éditeur Arpège a également envoyé ses schémas XML pour les flux concernant les avis de mention des actes d'Etat civil échangés de mairie à mairie (avis de naissance, transcription de décès, publication de mariage) et les extraits d'acte d'Etat civil envoyés par les organismes demandeurs (CPAM, caisses de retraite, etc.) aux collectivités locales.

Parallèlement à la démarche d'analyse décrite ci-dessus, l'ADAE entreprend la modélisation d'un diagramme de classes des données communes des projets en cours de développement autour de la carte Vitale, carte Agent, Carte Nationale d'Identité électronique, Carte de Vie Quotidienne et l'Espace Personnel. Cette étude a pour but de

spécifier non seulement les composants communs administratifs autour de la Personne mais également les composants communs des secteurs transversaux tels que la biométrie et la sécurité. A cette spécification s'ajoute la prise en compte des composants communs internationaux afin de garantir une interopérabilité avec les autres secteurs d'activité (entreprises, gouvernements européens, etc.).

Ces spécifications seront publiées très prochainement sur l'Extranet de l'ADAE Vit@amin2 et dans Antalia début 2005.

Le débat.

Les participants ont été invités à donner leurs observations sur la proposition de démarche d'analyse et à déterminer les priorités de développement pour la dématérialisation de l'Etat civil.

Myriam Deschamps (Magnus) approuve la démarche présentée. Magnus a travaillé en UML et a appliqué la même méthode pour définir leurs éléments communs. Les projets "Métiers de l'enfance" et "Agent" sont terminés, les travaux sur l'Etat civil vont démarrer. Magnus propose de contribuer au développement de l'Etat civil avec les autres acteurs.

Michel Rodet (Arpège) approuve la méthode et est d'accord pour spécifier à partir d'un niveau d'abstraction plus élevé que le schéma XML qui n'est qu'une technique. Les schémas transmis par Arpège sont la transposition en XML des flux échangés par les applications existantes et la démarche présentée n'a pas été appliquée. Michel Rodet souligne aussi l'imbrication, au sein des systèmes d'information mis en œuvre par Arpège, de différentes applications spécifiques comme celles des "Elections". L'annuaire des correspondants et sa gestion, la signature et la valeur légale du document (comment s'assurer que le document visualisé et signé est en conformité avec le schéma XML) sont autant de points à étudier.

Christophe Zussy (Logitud) adhère à la démarche présentée et souhaite participer aux développements futurs. Il souligne que interopérabilité, consensus et adhésion à l'existant sont trois paramètres à prendre en compte lors de la définition d'un composant.

Nuri Yigit (Ministère de la justice) approuve la méthode. Le projet "Etat civil" étant en phase d'initialisation, l'expression des besoins et l'étude préalable n'ont pas encore été menées. Le maître d'ouvrage de ce projet participera aux travaux futurs.

Francis Kuhn (ADeP) approuve la méthode et la notion de composants sous forme de briques telles que la brique Individu. D'autres briques sont en cours de développement dans le domaine de l'urbanisme. L'AMF met l'accent sur la nécessité de disposer d'un dictionnaire de données avec les éléments indépendants (c'est-à-dire les données élémentaires), sachant que les éléments composites (données complexes) dépendent des usages et des applications.

Jérôme Bordier (CDC/FAST) approuve la démarche et le modèle des données communes. Ces spécifications répondent au besoin de FAST de transporter des données métier harmonisées.

François Vinot (INSEE) approuve la méthode utilisée. L'INSEE est intéressé par la définition de la "brique individu" proposée par le Conseil Supérieur du Notariat et de l'Association des Maires de France, pour la gestion du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). L'INSEE va transmettre ses observations concernant le schéma XML de la brique Individu.

Conclusions

Les participants ont tous approuvé la méthode présentée. Certains appliquent déjà la modélisation UML et la méthode présentée dans le développement de leurs projets. D'autres ont transposé en XML les flux échangés par les applications existantes.

Les participants sont prêts à collaborer dans le développement des composants communs pour l'Etat civil dans un cadre de consensus et d'interopérabilité sans oublier de prendre en compte de l'existant.

Ils ont également rapporté leurs attentes en terme d'annuaire des collectivités locales, sécurisation des échanges, authentification de l'Officier d'Etat civil.

Pascal Souhard a répondu que ces sujets sont traités notamment dans les projets "Serveurs de formulaires", "Référentiel habilitation", "Politique de Certification Type" etc.

Philippe Vrignaud a rappelé que les travaux engagés sur la normalisation de l'Etat civil doivent favoriser le développement rapide des téléservices, non seulement ceux engagés par l'ADAE mais aussi ceux conduits par les autres acteurs, privés et publics. Aussi, il appartient de garder une démarche pragmatique, cela suppose une certaine souplesse dans la mise en œuvre de ces référentiels, au fur et à mesure de leur consolidation. Philippe Vrignaud a indiqué qu'il émanait une demande très forte concernant l'établissement d'un projet sur le "Décès", ce projet serait mené par le Ministère de la Santé.